



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE TÉMISCAMINGUE

7 avril 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au lieu habituel des délibérations le mardi 7 avril 2026, à 20 h.

Sont présents :

Mmes Adèle Beauregard, conseillère
Chantal Paquet, conseillère

MM. Sébastien Lebel, maire
Claude Bergeron, conseiller
Yves S. Bergeron, conseiller
Jacques Loiselle, conseiller
Jonathan Morin, conseiller

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Sébastien Lebel, maire.

Sont également présentes à ladite assemblée : Mmes Karine Demers, directrice générale et greffière-trésorière et Maude Bergeron, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

066-04-26

Adoption de l'ordre du jour

Les sujets suivants sont ajoutés au point « Divers » :

- Emprunt temporaire — Réaménagement du Parc des Clubs et système de réfrigération de l'aréna (modification);
- Désignation d'un représentant de la Ville au conseil d'administration de TémisHabitation.

L'ordre du jour se lit donc ainsi :

1. Ouverture de la séance
2. Présence et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Approbation des procès-verbaux :
 - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2026.
6. Administration :
 - 6.1 Adoption du *Règlement n° 628 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Ville-Marie*;
 - 6.2 Appui au dépôt de deux projets au Fonds Régions et Ruralité — Volet coopération intermunicipale — par la MRC de Témiscamingue;
 - 6.3 Approbation — Soumission pour la fourniture d'un lave-vaisselle commercial pour la cuisine – Réaménagement de l'hôtel de ville.
7. Sécurité publique



8. Transport
9. Hygiène du milieu
10. Santé et bien-être :
 - 10.1 Autorisation pour la tenue d'un évènement — Marche pour l'Alzheimer.
11. Urbanisme et développement du territoire
12. Loisirs et culture
13. Divers :
 - 13.1 Emprunt temporaire — Réaménagement du Parc des Clubs et système de réfrigération de l'aréna (modification);
 - 13.2 Désignation d'un représentant de la Ville au conseil d'administration de TémisHabitation.
14. Levée de la séance

Il est proposé par M. Jonathan Morin, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune question de l'auditoire.

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

067-04-26

5.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2026

Il est proposé par M. Claude Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2026 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

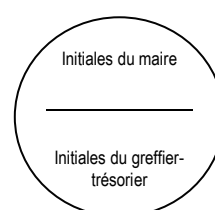
6. ADMINISTRATION

068-04-26

6.1 Adoption du Règlement n° 628 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Ville-Marie

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du *Règlement n° 628 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Ville-Marie* a dûment été donné et que le projet dudit règlement a été déposé lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 23 mars 2026;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été émis le 24 mars 2026 pour informer la population que le *Règlement n° 628 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Ville-Marie* serait adopté lors de la séance ordinaire du 7 avril 2026;



EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mme Adèle Beauregard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le *Règlement n° 628 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Ville-Marie.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

069-04-26

6.2 Appui au dépôt de deux projets au Fonds Régions et Ruralité — Volet coopération intermunicipale — par la MRC de Témiscamingue

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscamingue (MRCT) a mis en place un comité de coopération intermunicipale afin d'identifier des pistes de collaboration permettant de consolider la capacité administrative des municipalités du territoire;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de ce comité ont mis en lumière plusieurs enjeux liés notamment à la capacité administrative des municipalités, à la relève au sein des directions générales ainsi qu'à la complexité croissante des obligations administratives et réglementaires;

CONSIDÉRANT QUE la MRCT souhaite déposer deux projets dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité – Volet coopération intermunicipale, soit :

- la mise en place d'une ressource territoriale de type « DG services-conseils », visant à offrir un accompagnement et un soutien aux directions générales des municipalités du territoire;
- la réalisation d'une étude portant sur la mutualisation et l'optimisation de certaines fonctions administratives municipales, notamment en matière de facturation, de taxation, de gestion de la paie et de greffe;

CONSIDÉRANT QUE le conseil reconnaît la pertinence de réfléchir à des solutions pour soutenir les municipalités du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil estime toutefois que les projets proposés ne reflètent pas adéquatement les besoins exprimés par les municipalités, notamment à la lumière des résultats du sondage réalisé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite que d'autres avenues puissent être analysées afin de répondre de manière plus globale et adaptée aux réalités du milieu;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mme Chantal Paquet, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE NE PAS APPUYER la MRCT dans sa démarche visant le dépôt au Fonds Régions et Ruralité – Volet coopération intermunicipale de ces deux projets dans leur forme actuelle.



DE RECONNAÎTRE l'intérêt de ces démarches pour soutenir les municipalités du territoire et favoriser le développement de nouvelles formes de collaboration intermunicipale.

DE RÉITÉRER l'intérêt de la Ville à participer à une réflexion en ce sens et d'inviter la MRCT à poursuivre les travaux en tenant compte de l'ensemble des besoins exprimés par les municipalités du territoire;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la MRCT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

070-04-26

6.3 Approbation — Soumission pour la fourniture d'un lave-vaisselle commercial pour la cuisine – Réaménagement de l'hôtel de ville

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'un lave-vaisselle commercial pour la cuisine était prévu dans le projet de réaménagement de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Sogitex a transmis à la directrice générale, Mme Karine Demers, une soumission répondant à nos besoins au montant de 9 044,83 \$ (prix avant taxes);

Le vote est demandé pour l'achat du lave-vaisselle commercial :

Pour : 4

Contre : 2

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Jacques Loiselle, conseiller, et résolu à la majorité des conseillers présents :

D'APPROUVER l'achat d'un lave-vaisselle commercial auprès de l'entreprise Sogitex pour la somme de 9 044,83 \$ (prix avant taxes).

DE FINANCER la dépense par la réserve du fonds de roulement, basée sur un financement sur 5 ans.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

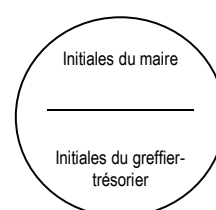
Sans objet.

8. TRANSPORT

Sans objet.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Sans objet.



10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

071-04-26

10.1 Autorisation pour la tenue d'un évènement — Marche pour l'Alzheimer

CONSIDÉRANT QUE la Société Alzheimer Abitibi-Témiscamingue a déposé une demande le 30 mars dernier pour la tenue d'une marche dans les rues de Ville-Marie le 31 mai 2026;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire d'autorisation du Comité de sécurité publique de la MRC de Témiscamingue et de la Sûreté du Québec a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation a déposé un plan du parcours;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la Société Alzheimer Abitibi-Témiscamingue mentionne que les démarches seront faites sous peu auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la tenue de la marche annuelle de la Société Alzheimer Abitibi-Témiscamingue dans les rues de Ville-Marie le 31 mai 2026.

D'ACCEPTER le plan du parcours comme déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Sans objet.

12. LOISIRS ET CULTURE

Sans objet.

13. DIVERS

072-04-26

13.1 Emprunt temporaire — Réaménagement du Parc des Clubs et système de réfrigération de l'aréna (modification)

CONSIDÉRANT QUE la résolution n° 062-03-26 autorisait un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, une offre de financement plus avantageuse a été reçue de la Banque Royale du Canada (RBC), soit au taux préférentiel moins 0,6 %;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite bénéficier des meilleures conditions financières pour la Ville;

EN CONSÉQUENCE :



Il est proposé par Mme Chantal Paquet, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE MODIFIER la résolution n° 062-03-26 afin de remplacer la Caisse Desjardins du Témiscamingue par la Banque Royale du Canada (RBC) comme institution financière pour l'emprunt temporaire.

D'AUTORISER un emprunt temporaire d'une somme de 4 748 000 \$ auprès de la Banque Royale du Canada, selon les conditions offertes, soit au taux préférentiel moins 0,6 %.

D'AUTORISER le maire, M. Sébastien Lebel, et la directrice générale adjointe, Mme Maude Bergeron, à signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la Ville de Ville-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

073-04-26

13.2 Désignation d'un représentant de la Ville au conseil d'administration de TémisHabitation

CONSIDÉRANT QUE l'organisme TémisHabitation tiendra son assemblée générale annuelle le 16 avril 2026;

CONSIDÉRANT QUE deux postes collectifs sont en élection au sein de son conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent que la Ville de Ville-Marie soit représentée au sein de cet organisme;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller, M. Jacques Loiselle, a manifesté son intérêt à représenter la Ville à titre d'administrateur;

EN CONSÉQUENCE :

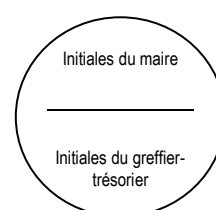
Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE SIGNIFIER à l'organisme TémisHabitation l'intérêt de la Ville de Ville-Marie à siéger au sein de son conseil d'administration.

DE POSER la candidature de M. Jacques Loiselle à un poste collectif au conseil d'administration de TémisHabitation, à titre de représentant de la Ville.

D'AUTORISER la direction générale à transmettre la présente résolution à TémisHabitation et à accomplir tout geste requis en lien avec cette démarche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



14. LEVÉE DE LA SÉANCE

074-04-26

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Adèle Beauregard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE LEVER la séance. Il est 20 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Sébastien Lebel
Maire

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Sébastien Lebel, ai approuvé toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.